



RCS : PAU

Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00457

Numéro SIREN : 950 360 412

Nom ou dénomination : COLARNI

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2017 sous le numéro de dépôt 7240

PLAQUETTE ANNUELLE

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Liasse fiscale



Désignation de l'entreprise SAS COLARNIDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise RUE DE LA PATTE D'OIE 64170 ARTIXDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 9 5 0 3 6 0 4 1 2 0 0 0 1 5Néant ☐ *Exercice N clos le :
31/12/2016

				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 312	AG	1 312			
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP	701	AQ	701			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	424 137	AS	386 302		37 834	
		Autres immobilisations corporelles	AT	434 949	AU	333 925		101 024	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	315	CV			315	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	14 710	BI			14 710	
		TOTAL (II)	BJ	876 126	BK	722 241		153 885	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	20 140	BM			20 140
En cours de production de biens			BN		BO				
En cours de production de services			BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR		BS				
Marchandises			BT	324 240	BU			324 240	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	34 282	BY	3 147		31 135	
		Autres créances (3)	BZ	88 401	CA			88 401	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	136 800	CE			136 800	
		Disponibilités	CF	118 388	CG			118 388	
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 706	CI			6 706	
		TOTAL (III)	CJ	728 960	CK	3 147		725 812	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 605 086	1A	725 388		879 697		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS COLARNI		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 45 000 ...)			DA	45 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	734	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	319 951	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	46 472	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	416 659	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	38 911	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	5 948	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	311 418	
	Dettes fiscales et sociales			DY	106 470	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	289	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	463 038		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	879 697		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	443 320
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	695	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Donnée

Donnée

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS COLARNI				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 353 117	FB		FC	5 353 117	
	Production vendue { biens * services *	FD	395 194	FE		FF	395 194	
		FG	1 534	FH		FI	1 534	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 749 846	FK		FL	5 749 846	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	9 873	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 115	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 760 834
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 394 776	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	4 375	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	318 737	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(4 323)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	367 668	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	35 103	
	Salaires et traitements*					FY	433 478	
	Charges sociales (10)					FZ	129 379	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	58 614
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	303
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	797	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 738 911
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	21 923	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	17 342	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	9	
	Total des produits financiers (V)					GP	17 352	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 984	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 984	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	15 368	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	37 291	

(RENVOIS : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise		SAS COLARNI		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	13 377		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	13 377		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	9 929		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	9 929		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	3 448		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(5 733)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 791 564		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 745 091		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	46 472		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	9 873	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Régularisations contenantants			9 924	11 034			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				114			
Régularisation profit Urssaf 2012				1 835			
Régularisation sur tiers antérieurs			5	394			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS COLARNI**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	1 312	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	701	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2				KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	424 137	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	407 713	KW		KX	18 215	
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	7 964	LC		LD	1 056	
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	840 516	LO		LP	19 271	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
	Autres participations						8U	315	8V		8W		
	Autres titres immobilisés						IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	14 710	IU		IV		
	TOTAL IV						LQ	15 025	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0G	856 854	0H		0J	19 271

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
			par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	C0	D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	1 312	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	701	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG	MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	424 137	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU	MM	MN	425 928	MO	
		Matériel de transport	IV	MP	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	9 020	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA		NB	
	Avances et acomptes		NC	ND	NE		NF	
	TOTAL III		IY	NG	NH	859 788	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0U	M7		0W	
	Autres participations		I0	0X	0Y	315	0Z	
	Autres titres immobilisés		II	2B	2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	14 710	2G	
	TOTAL IV		I3	NI	NK	15 025	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K	0L	876 126	0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS COLARNI</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	1 312	PF		PG		PH	1 312					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM	701	PN		PO		PQ	701					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	359 722	QA	26 580	QB		QC	386 302					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	293 926	QE	31 823	QF		QG	325 750					
	corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK						
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	7 964	QM	210	QN		QO	8 174						
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT							
TOTAL III			QU	662 314	QV	58 614	QW		QX	720 928					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	663 626	OP	58 614	OQ		OR	722 241					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+XQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Designation de l'entreprise SAS COLARNINéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6D
		– corporelles	6E	6F	6H
		– titres mis en équivalence	02	03	05
		– titres de participation	9U	9V	9X
		– autres immobilisa- tions financières (I) *	06	07	09
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6S
	Sur comptes clients		6T	6U	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *		6X	6Z	7A
	TOTAL III		7B	7C	7D
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	7D	7E
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	UG
		– financières	UG	UH	UI
		– exceptionnelles	UJ	UK	UL

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.

10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 89 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS COLARNI				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	14 710	UV		UW	14 710			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	4 160		4 160					
	Autres créances clients		UX	30 122		30 122					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 100		2 100					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	26 262		26 262					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	12 577		12 577					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	47 461		47 461					
	Charges constatées d'avance		VS	6 706		6 706					
TOTAUX		VT	144 101	VU	129 390	VV	14 710				
RENVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	695		695					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	38 216		18 497		19 718			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	311 418		311 418						
Personnel et comptes rattachés		8C	17 266		17 266						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	62 185		62 185						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	11 370		11 370					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	15 649		15 649					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	5 948		5 948						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	289		289						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	463 038	VZ	443 320		19 718				
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	27 344	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS COLARNI										Néant ☐		Exercice N, clos le 31/12/2016	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	46 472
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés								WB		
			de son conjoint				moins part déductible*		à réintégrer :		WC		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	15 135		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	15 185	
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										Y7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	10 175		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7	10 175
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
					- imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme						WN		
					- Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										YI			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										TOTAL I	WR	71 832	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT	10 175		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	15 234		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
					- imposées au taux de 0 %						WH		
					- imposées au taux de 19%						WP		
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
					- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Mesures d'investissement	Régime des sociétés mères et des filiales *				(Quote-part des frais et charges restant imposable à Produit net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation		2A			XA			
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Reprise d'entreprises en difficultés (44 sexies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF	
Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6			Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
Zone franche urbaine - TE (44 octies, octies A)		OV			Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF			Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										X5			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			XG	25 998		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	51 407	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	20 425		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	20 425		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN			XO			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS COLARNI</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	77 709	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	20 425	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	57 234	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	57 234	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	22 446	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
TASCOM	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	15 185	15 234	
	ligne W1	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS COLARNI</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	— Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	11 531		— Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE	13 468		Dividendes	ZE	30 000				
	TOTAL I	OF	30 000		Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau		ZG				
					(NB Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	30 000			
TOTAL II											
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice											
XV											
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N° :											
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance								YT	23 337	
	— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	109 363		XQ	113 551		
	— Personnel extérieur à l'entreprise								VU	1 551	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	19 819	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			ST	209 409		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	367 668	
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	4 175	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS			9Z	30 928		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	35 103	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	711 135	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	668 131	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I ou modèle 2460 de 2014) *								OB	426 634	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								OS		
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 4 ; handicapés) :							YP	16		
	— Effectif affecté à l'activité artisanale								RL		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	2.03 %	
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP						— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS COLARNI		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2016		et clos le : 31/12/2016	
Durée en nombre de mois		12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	5 353 117	
Production vendue – Biens	OB	395 194	
Production vendue – Services	OC	1 534	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	1 115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	11	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	5 750 973	
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	4 394 776	
Variation de stocks (marchandises)	OO	4 375	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	318 737	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	(4 323)	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	258 305	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	797	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	4 972 669	
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	778 304
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	778 304	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	5 749 846	
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 1 6
Date de cessation	HR	3	1 // 1 2 / 2 0 1 6
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

31/12/2016

N° SIRET

9 5 0 3 6 0 4 1 2 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS COLARNI

ADRESSE (voie)

RUE DE LA PATTE D'OIE

CODE POSTAL

64170

VILLE

ARTIX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

1

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

2 999

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

NICOL

Prénom(s)

HENRI

Nom marital

% de détention

67.00

Nb de parts ou actions

2 010

Naissance : Date

27061958

N° Département

64

Commune

ARTIX

Pays

Adresse :

N°

75

Voie

CITE DUFAU

Code Postal

64170

Commune

ARTIX

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

BOUVEE

Prénom(s)

FRANCINE

Nom marital

NICOL

% de détention

32.96

Nb de parts ou actions

989

Naissance : Date

02051957

N° Département

64

Commune

ARTIX

Pays

Adresse :

N°

75

Voie

CITE DUFAU

Code Postal

64170

Commune

ARTIX

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2017

Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-1-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-1-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS COLARNI	
SIRET	
9 5 0 3 6 0 4 1 2 0 0 0 1 5	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
RUE DE LA PATTE D'OIE INTERMARCHE 64170 ARTIX	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Supermarchés	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	Déficit	0
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité	
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :				
Dans le secteur productif, art. 244 quater W				
Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : SARL CFCA	
8 RUE FARADAY 64140 BILLERE	
Tél : 0559721360	
- du conseil :	
Tél :	
- de l'association agréée :	
Tél :	
- N° d'agrément de l'AA :	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

COLARNI
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 euros
Siège social : Rue de la Patte d'Oie - 64170 ARTIX
950 360 412 RCS PAU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 46 472 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	46 472 euros
Prélèvement sur le compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 236 423 euros.	83 528 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	130 000 euros
A titre de dividendes Soit 43,33 euros par action	130 000 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2017.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 129 956,67 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 43,33 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

1/4

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 : 25 000,00 euros, soit 8,33 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 24 991,67 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 8,33 euros

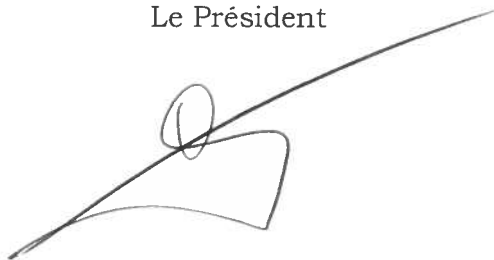
Exercice clos le 31 décembre 2014 : 30 000,00 euros, soit 10,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 29 990,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 10,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 30 000,00 euros, soit 10,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 29 990,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 10,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal stroke and a loop.

COLARNI

SAS au capital de 45 000 €uros

Siège social : Rue de la Patte d'Oie

64170 ARTIX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société COLARNI, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Présentation d'ensemble des comptes annuels

Nous nous sommes assurés de la concordance avec la comptabilité des informations données dans l'annexe.

- Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Toulouse, le 13 juin 2017
Le commissaire aux comptes
Audeo Experts


Olivier Gourria

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS COLARNI</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>RUE DE LA PATTE D'OIE 64170 ARTIX</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>9 5 0 3 6 0 4 1 2 0 0 0 1 5</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2016</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 312
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	701
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	424 137
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	434 949
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	315
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	14 710
TOTAL (II)		BJ	BK	876 126	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	20 140
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	324 240
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	34 282
		Autres créances (3)	BZ	CA	88 401
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	136 800
		Disponibilités	CF	CG	118 388
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 706
TOTAL (III)		CJ	CK	728 960	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	1 605 086	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CP	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS COLARNI		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 45 000)			DA	45 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	734
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	319 951
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	46 472
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	416 659
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	38 911
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	5 948
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	311 418
	Dettes fiscales et sociales			DY	106 470
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	289
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	463 038	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	879 697	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	443 320
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	695

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS COLARNI							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 353 117	FB		FC	5 353 117	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	395 194	FE		FF	395 194	
		FG	1 534	FH		FI	1 534	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 749 846	FK		FL	5 749 846	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	9 873	
	Autres produits (I) (11)					FQ	1 115	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 760 834
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 394 776	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	4 375	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	318 737	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(4 323)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	367 668	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	35 103	
	Salaires et traitements*					FY	433 478	
	Charges sociales (10)					FZ	129 379	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	58 614
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	303
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	797	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 738 911
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	21 923	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	17 342	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	9	
	Total des produits financiers (V)					GP	17 352	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 984	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 984	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	15 368	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	37 291	

Désignation de l'entreprise <u>SAS COLARNI</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	13 377		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	13 377		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	9 929		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	9 929		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	3 448		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(5 733)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 791 564		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 745 091		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	46 472		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	9 873	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N		
Régularisations contenants			9 924	11 034			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				114			
Régularisation profit Urssaf 2012				1 835			
Régularisation sur tiers antérieurs			5	394			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COLARNI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 879 698 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 46 472 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,5 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2010-2012

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 20 265 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 313			1 313
Immobilisations incorporelles	1 313			1 313
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	701			701
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	424 137			424 137
- Installations générales, agencements aménagements divers	407 714	18 215		425 929
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 964	1 057		9 021
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	840 517	19 272		859 788
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	315			315
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 711			14 711
Immobilisations financières	15 026			15 026
ACTIF IMMOBILISE	856 855	19 272		876 126

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 272		19 272
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		19 272		19 272
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 313			1 313
Immobilisations incorporelles	1 313			1 313
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	701			701
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	359 722	26 580		386 303
- Installations générales, agencements aménagements divers	293 926	31 824		325 750
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 964	210		8 175
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	662 314	58 615		720 929
ACTIF IMMOBILISE	663 627	58 615		722 241

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 144 102 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 711		14 711
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	34 283	34 283	
Autres	88 402	88 402	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 707	6 707	
Total	144 102	129 391	14 711
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ORGAN.SOC.PROD. A RECEVOIR	2 100
Total	2 100

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 000,00 Euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 463 039 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	695	695		
- à plus de 1 an à l'origine	38 216	18 498	19 718	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	311 419	311 419		
Dettes fiscales et sociales	106 470	106 470		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 238	6 238		
Produits constatés d'avance				
Total	463 039	443 320	19 718	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	27 344			
(**) Dont envers les associés	5 949			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Charges à payer

	Montant
FACT. A REC.TTC AUT. FRN MARC.	31 345
FACT.A REC. TTC FRS F.GEN.	20 126
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	93
INTERETS COURUS A PAYER	695
INTERET A PAY/CPTÉ COURANT	191
DETTES PROVISIO.POUR CONGES	17 266
CHARGES SOC.!CONGES A PAYER	5 180
CHARGES/CONGES A PAYER	7 685
CHARGES A PAYER	464
TASCOM A PAYER	15 185
Total	98 230

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	6 707		
Total	6 707		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Régularisations contenant	9 924	11 034
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		114
Régularisation profit Urssaf 2012		1 835
Régularisation sur tiers antérieurs	5	394
TOTAL	9 929	13 377

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 32 005 Euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.